



Rencontre fournisseurs du 3 octobre 2019

Entretien des espaces verts de la Ville de Paris

Présentation des intervenants

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

- **Laure BARBARIN:** Adjointe au chef du Service des Achats Espace Public
- **Meriem BELKHODJA :** Cheffe du Pôle Achats Responsables
- **Gaétane BACCARINI:** Adjointe au chef du Service Facturier
- **Roxane BEYER:** Adjointe à la cheffe du Bureau des Marchés

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

- **Bastien PONCHEL:** Chef de la Mission Exploitation
- **Cecile GUILLOU :** Adjointe au Chef de la Mission Exploitation
- **Sylvain MONTESINOS :** Adjoint à la Cheffe du Service de l'Arbre et des Bois
- **Agnès THOMAS :** Responsable de la subdivision espaces verts du service des cimetières
- **Daniel CRIL :** Adjoint à la Cheffe du Bureau de Coordination de l'Approvisionnement et des Achats

Sommaire

01 Présentation des
acteurs

02 Prestations
d'entretien des
Espaces Verts

03 Objectifs de la
prochaine
consultation
Consultations
similaires

04 Comment
répondre aux
consultations de la
Ville ?

05 Suivi des Factures
et paiements

06 Réponses à vos
questions

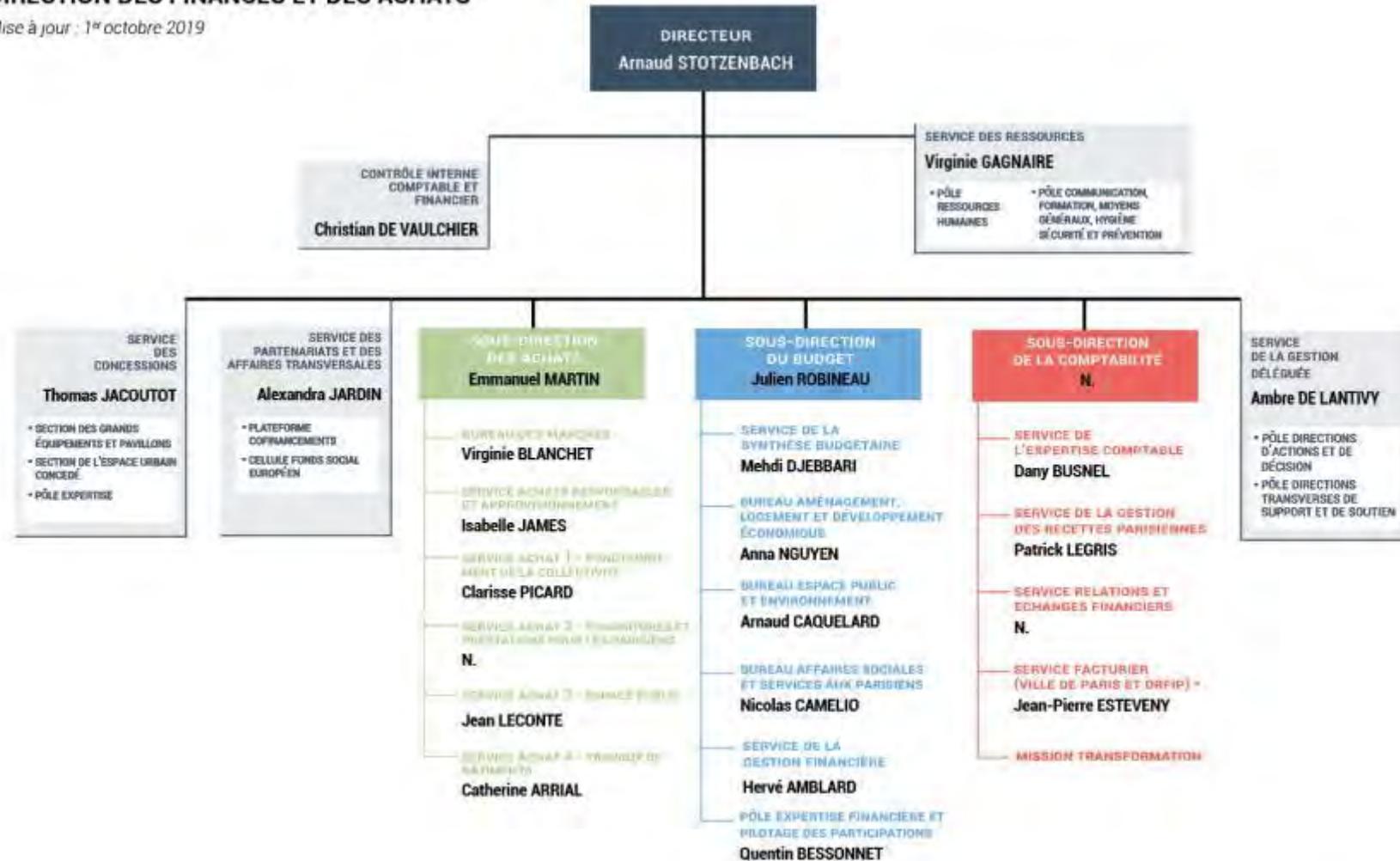
01

Présentation des acteurs

Organigramme de la Direction des Finances et des Achats

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

Mise à jour : 1^{er} octobre 2019

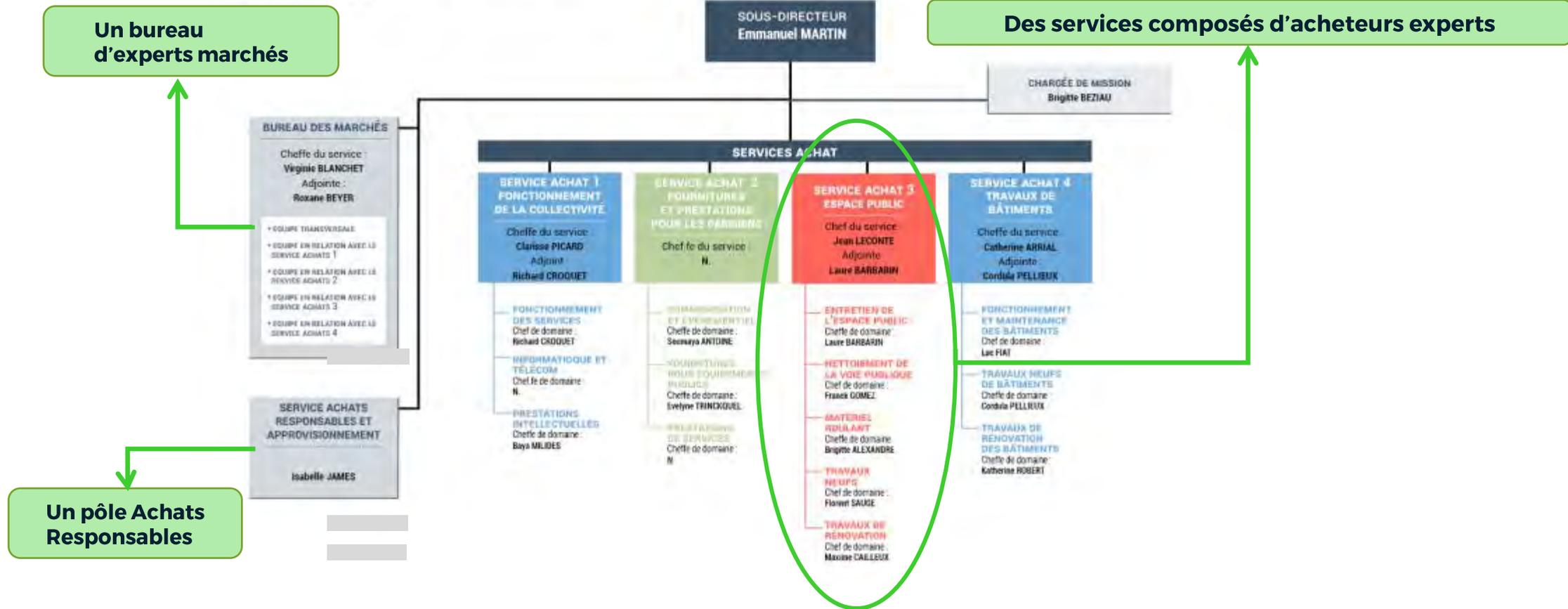


* Sous l'autorité du comptable public

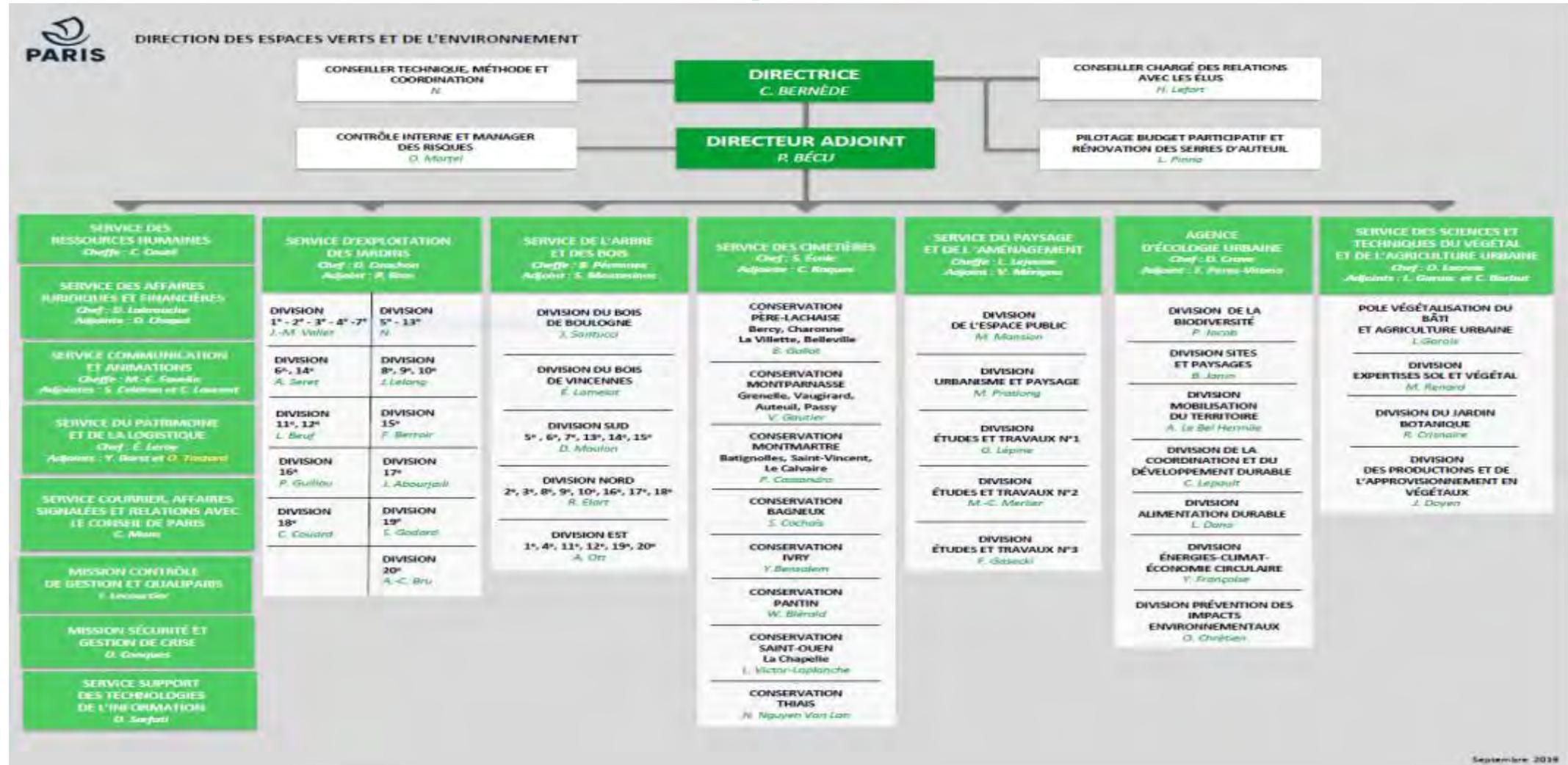
Présentation de la Sous-Direction des Achats

DFA / SOUS-DIRECTION DES ACHATS (SDA)

Mise à jour : septembre 2019



Présentation de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement



Direction des Finances et des Achats

LES MISSIONS DE LA SOUS-DIRECTION DES ACHATS



Présentation de la sous-direction des achats

LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE DE LA VILLE DE PARIS

La Ville de Paris a mis en place une charte de déontologie achats pour permettre aux acheteurs de développer des relations transparentes avec les fournisseurs



Les rencontres fournisseurs doivent respecter les grands principes de la commande publique et les règles déontologiques de l'achat

La Charte de déontologie achat de la Ville :
<https://www.paris.fr/pages/achats-et-marches-publics-3526#la-politique-fournisseur>
Rubrique : Contacter la Direction des Finances et des Achats
Charte de déontologie DFA – Mars 2016

PRESENTATION DE LA DEVE



Création et exploitation des espaces verts

- 441 hectares d'espaces verts dont 515 parcs et jardins
- 208 500 arbres (hors bois)
- Bois de Boulogne et Vincennes (1850 ha)
- 160 essences (platane, marronnier, tilleul, sophora, micocoulier Provence, etc)



Exploitation des cimetières

- 20 cimetières (14 à Paris, 6 en banlieue) représentant 427 ha
- 650 000 concessions



Production horticole

- 83 ha dédiés à la production horticole (Rungis, Achères, Thiais et Longchamps)
- 2,5 millions de plantes de massifs
- 3 075 arbres, 1 500 de jeunes tiges et 189 000 arbustes
- 180 000 vivaces et
- 144 000 plantes de décoration dont 60 000 plantes d'intérieur

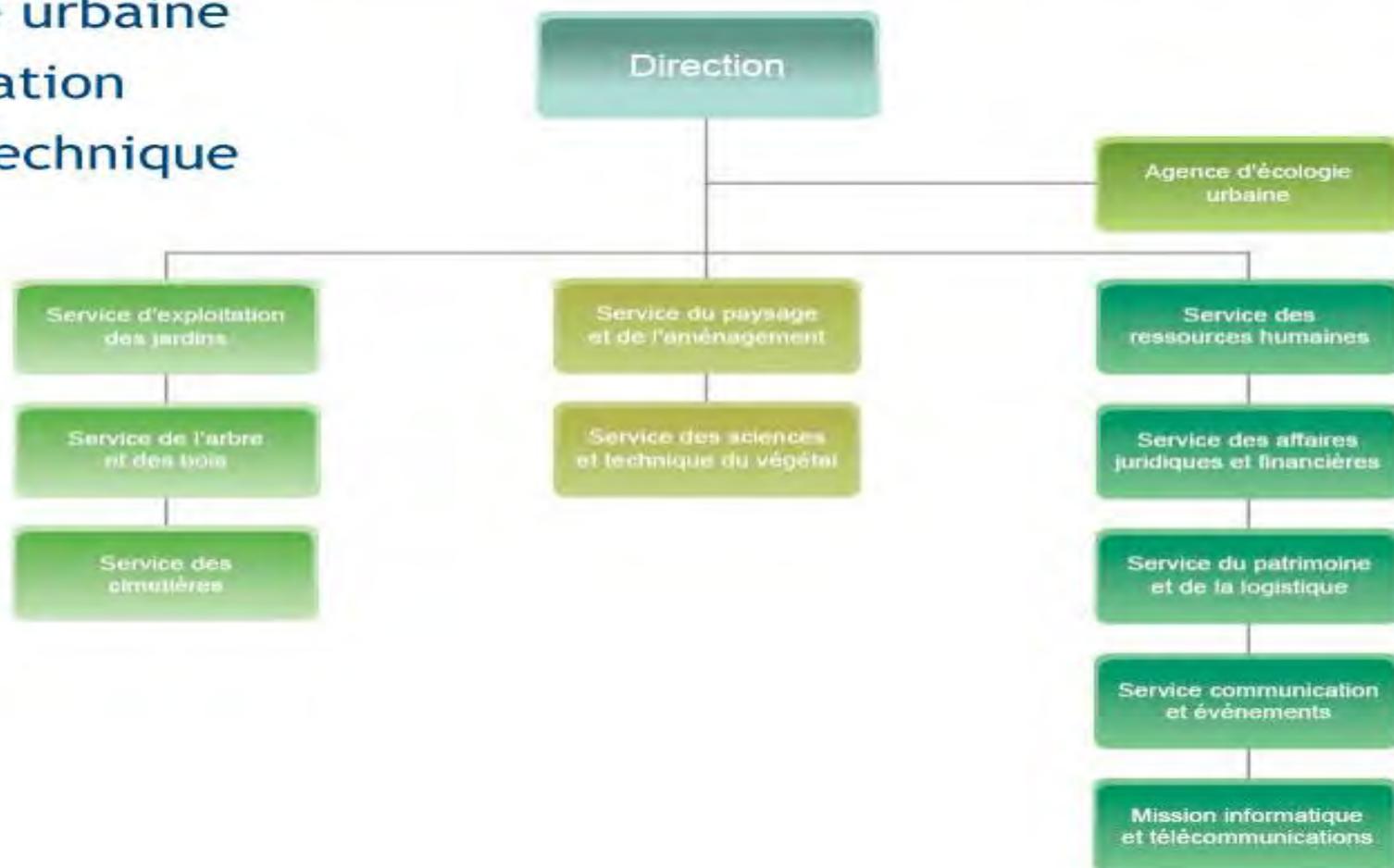


• **Pour les usagers et l'environnement**

- **Labellisation des espaces verts en "gestion écologique".
Aujourd'hui 400 jardins ont obtenu le label national Eco Jardin;**
- **Conception du nouveau plan biodiversité 2018-2024 de Paris adopté par la municipalité en 2018 et création notamment d'un comité stratégique ;**
- **Réalisation du nouveau plan climat énergie de Paris adopté par le conseil de paris en 2018 pour une ville neutre en carbone et 100% en 2050 d'énergies renouvelables dont une réduction de 50% des gaz à effet de serre d'ici 2030 et une augmentation de 45% d'énergies renouvelables dont 10% produites localement ;**
- **Stratégie de Paris pour une alimentation durable adoptée le 03/05/2018 par le conseil de Paris visant à atteindre 90% en 2050.**

• Les services des espaces verts et de l'environnement

- ➔ L'agence d'écologie urbaine
- ➔ 3 services d'exploitation
- ➔ 2 services d'appui technique
- ➔ 5 services support



Le programme de mandature de la DEVE

- **création de 30 hectares de nouveaux espaces verts**
- **plantation de 20 000 arbres supplémentaires**
- **atteindre 100 ha de toitures et façades végétalisées**
- **poursuivre l'aménagement de la petite ceinture**

02

Prestations d'entretien d'espaces verts

MEVEM (renouvellement)

- Démarrage des prestations : juillet 2020
- Lancement prévisionnel : 4^{ème} trim. 2019

Objet : entretien des espaces verts parisiens dans les cimetières et les équipements municipaux (700 écoles et collèges, 300 crèches ...)



Prestations

- entretien horticole (taille, tonte, désherbage...)
- plantation arbustes, décorations florales
- toitures terrasse

Marché actuel

- 20 lots , dont 6 ex lots départementaux, et 5 lots en insertion
- durée : 4 ans
- montants HT (4 ans, 20 lots)
 - minimum : 2,33M€
 - maximum : 9,31 M€

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

9 lots géographiques municipaux et départementaux (appel d'offres ouvert):

- Lot 1 : 1, 2, 3, 4, 11 et 20^e arrondissements
- Lot 2 : 12, 13 et 14^e arrondissements
- Lot 3 : 5, 6, 7, 15 et 16^e arrondissements
- Lot 4 : 8, 9, 10 et 19^e arrondissements
- Lot 5 : 17 et 18^e arrondissements
- Lot 6 : Ile de France (extra muros)
- Lot 7 : cimetières secteur sud/sud-ouest
- Lot 8 : cimetières secteur nord
- Lot 9 : marché réservé aux entreprises adaptées (**art.15 du code des marchés publics**) - cimetière Ivry-sur-Seine (94)

5 lots d'insertion (**art.30 du code des marchés publics**) en procédure adaptée

- Lot 1 : insertion socioprofessionnelle d'habitants du 12^e arrondissement
- Lot 2 : insertion socioprofessionnelle d'habitants du 13^e arrondissement
- Lot 3 : insertion socioprofessionnelle d'habitants du 14^e arrondissement
- Lot 4 : insertion socioprofessionnelle d'habitants du 19^e arrondissement
- Lot 5 : insertion socioprofessionnelle d'habitants du 17^e arrondissement (cimetière des Batignolles)

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Utilisateurs :

❑ 11 directions utilisatrices :

- Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE)
- Direction des affaires scolaires (DASCO)
- Direction des familles et de la petite enfance (DFPE)
- Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES)
- Direction des affaires culturelles (DAC)
- Direction de la construction, du patrimoine et de l'architecture (DCPA)
- Direction de la voirie et des déplacements (DVD)
- Direction de la propreté et de l'eau (DPE)
- Direction de l'immobilier, du transport et de la logistique (DILT)
- Direction du logement et de l'habitat (DLH)
- Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

❑ Mairies d'arrondissement

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Etablissements concernés :

- les écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, établissements d'enseignement spécifique
- les crèches, haltes garderies, centres de loisirs, dispensaires et jardins d'enfants
- les bureaux, ateliers et centres d'approvisionnement, dépôts
- les bibliothèques, immeubles, églises, musées, ateliers, conservatoires, médiathèques, théâtres, locaux associatifs
- les bâtiments administratifs, lieux d'appel de la propreté
- les mairies, hôtels
- les foyers, résidences
- les équipements sportifs, centres d'animation
- les cimetières

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Contraintes d'accès à prendre en compte

Dans les établissements scolaires et de la petite enfance, les interventions sur l'espace ne doivent, en aucun cas, avoir lieu en présence d'enfants dans la cour.

Les chefs d'établissements concernés doivent être avisés de la nature et de la périodicité des prestations d'entretien. Un programme prévisionnel mensuel des interventions est établi par le Titulaire et communiqué aux chefs d'établissements et à la division de la D.E.V.E. concernée.

Le titulaire doit tenir compte des particularités des accès pour l'amenée de son matériel et pour la circulation de ses camions. Il appartient au titulaire d'effectuer en temps utile toute démarche auprès des services publics locaux pour obtenir les autorisations, instructions et accords nécessaires à la parfaite réalisation des prestations.

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Les prestations

- Toutes les fournitures et prestations nécessaires à la taille, la tonte, le labour, le binage, l'arrosage, l'entretien des pelouses et des végétaux en place, ainsi que le désherbage manuel des allées et plateaux sablés et les nettoyages adaptés
- la fourniture, la plantation et l'entretien des plantes pour les décorations florales dans les massifs, plates-bandes, jardinières, poteries et bacs à fleurs
- l'entretien des bacs à sable
- la plantation et les petites interventions (tailles, palissages et essouchage des petits arbres fruitiers)

A noter: la majorité des végétaux sont fournis par la Ville (Centre de Production Horticole); la part de fourniture de végétaux dans le cadre du marché est faible

NB : Les travaux de taille, d'élagage et d'abattage des arbres ne font pas l'objet de la présente consultation.

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Interventions

Elles se décomposent en deux parties :

- L'entretien annuel, caractérisé par un prix au m² par an qui correspond à l'entretien des pelouses, des haies, arbustes, massifs, jardinières, plantes grimpantes, toitures végétalisées
- Les prestations complémentaires qui concernent essentiellement les décorations florales, les interventions sur les arbres, les réfections ou les aménagements

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Planning des principales interventions

Prestations	Fréquence	Observations
Entretien des pelouses soignées	12 passages par an	
Entretien des pelouses rustiques	7 passages par an	
Entretien des prairies	2 passages par an	
Entretien des haies, arbustes et plantes grimpantes	3 passages par an	
Entretien des terres des massifs	2 passages par an minimum	
Jardins nécessitant un entretien d'une grande qualité	27 passages par an	décembre / janvier / février : 3 passages minimum mars / avril / mai : 10 passages minimum juin / juillet / août : 10 passages minimum sept / oct / novembre : 4 passages minimum
Entretien des toitures végétalisées	2 à 6 passages par an	en fonction des espèces végétales
Décorations florales	Printemps et automne	en fonction des espèces végétales

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Planning des principales interventions dans les cimetières

Prestations	Fréquence	Observations
Entretien des gazons	1 fauchage / an à 14 tontes / an.	Selon les 5 types de gazon
Taille des haies géométriques	2 fois par an	une 1 ^{ère} fois entre le 15 mai et le 10 juillet une 2 ^{nde} fois entre le 15 septembre et le 15 octobre
Taille des massifs arbustifs	1 fois par an	
Taille en rideau de massifs arbustifs	2 fois par an	une 1 ^{ère} taille entre le 1er juin et le 10 juillet une 2 ^{de} entre le 1er septembre et le 15 octobre
Entretien des arbustes de forme géométrique	2 fois par an	une 1 ^{ère} fois entre le 15 mai et le 10 juillet une 2 ^{de} fois entre le 15 septembre et le 15 octobre.
Entretien des rosiers et plantes vivaces	3 à 4 fois par an	en fonction des espèces végétales
Décorations florales saisonnières	3 périodes	mai-juin pour les plantes annuelles octobre pour les chrysanthèmes novembre pour les bisannuelles et les bulbes
Désherbage de divisions	A la demande	

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

La prise en compte de la végétalisation croissante de l'espace public

- Toitures terrasses
- Murs végétalisés

La typologie des murs est variée avec une complexité croissante que le prestataire doit appréhender

- Murs simples
- Murs intermédiaires
- Murs emblématiques

Type d'entretien courant

- ❖ Arrosage manuel
- ❖ Guidage des plantes volubiles
- ❖ Taille ponctuelle suivant nécessité
- ❖ Vérification structure (câblage, accroches, etc.)

MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Toitures terrasse

- Contrôle des évacuations pluviales
- Vérifier que les relevés d'étanchéité sont bien dégagés
- Suppression des éventuelles plantes et mousses apparues
- Possibilité d'apporter un élément nutritif au printemps (300 g azote/100m²) mais faible pour ne pas déstabiliser le mélange par apparition graminées

Toiture immeuble Bédier Ouest 75013 PARIS



MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Murs simples

- Végétaux type crampons/ventouse, en pleine terre sans accroche
- Petites fosses de plantations protégées par corset métallique et structure d'accroche inox

Mur littré Paris 6^{ème}



Mur HAMONT Paris 12^{ème}



MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Murs intermédiaires

- Associe une structure d'accroche pour plantes grimpantes volubiles à un parterre arbustif (plein terre ou surélevé), souvent équipé d'un arrosage automatique.

Mur rue du Chevaleret 13^{ème}



Mur THILLS Paris 19^{ème}



MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Murs emblématiques

- Les végétaux (vivaces, arbustes) sont supportés par une structure hors-sol équipée d'un arrosage automatique couplé à un diffuseur d'engrais

Mur la Faluère Route de la pyramide 75012 Paris



Mur école Buffet Paris 17ème



MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Contraintes attenantes

- Nacelles étroites
- Stabilisateurs pour s'adapter aux irrégularités du sol et pentes
- Travail en hauteur



MEVEM – Présentation des marchés en cours d'exécution

Systeme informatique de suivi des interventions

Applicatif / interface web

- Liste des sites gérés
- Interventions réalisées
- Planning prévisionnels et date de réception des EJ/OS
- Mise à jour des surfaces entretenues
- Equipes mises à disposition par le titulaire et affectation prévisionnelles

Applicatif Excel

- Banque de données sur l'ensemble de la data des marchés

03

**Objectifs de la prochaine
consultation**
Consultations similaires

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ



PISTES DE RÉFLEXION SUR LE VOLET ENVIRONNEMENTAL

Limitation des impacts environnementaux selon les différents plans de la Ville

- Petits matériels horticoles électriques
- Valorisation des déchets, établissement d'un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (S.O.G.E.D.)
- Interdiction des motorisations diesel pour les véhicules liés à l'exécution des prestations
- Optimisation des déplacements (mobilités douces, limitation ou optimisation des trajets, éco-conduite, ...)

VOLET ENVIRONNEMENTAL - CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- **Depuis 2017, interdiction des produits phytosanitaires** dans les espaces verts publics (loi transition énergétique pour la croissance verte du 22/07/2015)
- **Depuis juillet 2019, évolution des zones environnementales de circulation en IDF**

Paris : seulement les véhicules Crit’Air E, 1, 2 et 3 (hors BP, bois de Boulogne et de Vincennes) – ZCR Paris

DONC interdiction pour les autres de circuler :

- Pour tous les véhicules, du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Pour les PL et bus, interdiction élargie aux week-ends et jours fériés

Pour le Grand PARIS (à l’intérieur de l’A86) : à partir de 2021, même règles qu’à Paris (création de la ZFE Grand Paris)

MEVEM - Objectifs Développement durable

- La maire annonce sa volonté d'interdire les Crit'air3 en 2022 et les Crit'air2 en 2024.



PISTES DE RÉFLEXION SUR LE VOLET SOCIAL

- L'insertion peut être utilisée comme condition d'exécution du marché (article L. 2112-2)
- L'insertion peut être utilisée comme critère de choix de l'entreprise attributaire
- L'insertion peut être utilisée comme objet du marché : achat de prestations dont l'objet est le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées (article R. 2331-5)
- L'emploi de personnes porteuses de handicap ou en insertion peut être opéré via des marchés réservés (articles L. 2113-12 à L.2113-14)

LES PISTES DE RÉFLEXION D'INSERTION SOCIALE

Publics éligibles à la clause d'insertion

- demandeurs d'emploi de longue durée
- allocataires du R.S.A. (en recherche d'emploi) ou leurs ayants droits
- publics reconnus travailleurs handicapés
- bénéficiaires d'allocations spécifiques
- jeunes de niveau inférieur au CAP/BEP
- personnes prises en charge dans le dispositif "insertion par l'activité économique"
- personnes employées dans les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)
- autres personnes rencontrant des difficultés particulières (selon avis motivé de Pôle Emploi, des maisons de l'emploi, des plans locaux pour l'insertion et l'emploi, des missions locales ou des maisons départementales des personnes handicapées)
- personnes de plus de 50 ans justifiant de plus de 6 mois d'inscription au chômage

Publics concernés pour les marchés réservés

- Personnes porteuses de handicap
- Personnes en insertion

Consultation MEVEM

- **Lancement : 4^{ème} trim. 2019**
- **Notification : 2^{ème} trim. 2020**
- **Début des prestations : 3^{ème} trim. 2020**

CONSULTATIONS SIMILAIRES

Entretien, élagage, abattage et taille architecturée des arbres (renouvellement)

- Démarrage des prestations : novembre 2020
- Lancement prévisionnel : 1^{er} trim. 2020

Objet : entretien, élagage, abattage et taille architecturée des arbres dans les équipements municipaux

Prestations

- élagage, abattage, taille architecturée

Marché actuel

- 6 lots:
3 lots géographiques ; 1 lot cimetières nord/bois de Vincennes ; 1 lot cimetières sud/bois de Boulogne ; 1 lot technique (plateaux rideau)
- durée : 2 x 2 ans
- montants HT (4 ans, 6 lots)
minimum : 0,59 M€
maximum : 1,8 M€



Entretien, élagage, abattage et taille architecturée des arbres

❑ Périmètre d'intervention :

- Mêmes établissements municipaux que le MEVEM
- Bois de Boulogne et Bois de Vincennes (prestation en renfort des travaux effectués en régie par la Ville)
- Les diagnostics phytosanitaires ne sont pas compris dans le marché

❑ 3 directions utilisatrices :

- Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE)
- Direction des affaires scolaires (DASCO)
- Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES)

❑ Contraintes d'accès :

Ce sont les mêmes que celles décrites précédemment pour le marché d'entretien des espaces verts municipaux (MEVEM)

Entretien, élagage, abattage et taille architecturée des arbres

Axes de réflexion pour la future consultation :

Évolution du périmètre:

- Interventions dans les forêts urbaines
- Interventions sur la petite ceinture

Mesures sécuritaires :

- Lutte contre les maladies parasitaires (ex: chancre coloré) conformément à la réglementation
- Établissement d'un SOGED (schéma d'organisation et de gestion des déchets)

Marché de fouilles et de plantations (renouvellement)

- Démarrage des travaux : avril 2021
- Lancement prévisionnel : 3^{ème} trim. 2020

Objet : travaux de fouilles et de plantations d'arbres sur l'espace public, dans les espaces verts, les Bois et les cimetières



Prestations

- dessouchage
- création de fouille
- apport de terre végétale
- plantation (sans fourniture de l'arbre)
- la majorité des prestations concernent des arbres d'alignement sur la voie publique

Marché actuel

- 4 lots géographiques
- durée : 2 x 2 ans
- montants HT (4 ans, 4 lots)
 - minimum 8,87M€
 - maximum : 18,6 M€

Marché d'arrosage et entretien de points de végétalisation sur l'espace public (renouvellement)

- Lancement prévisionnel MAPA : 4^{ème} trim. 2019
- Démarrage des prestations : printemps 2020
- Lancement d'un appel d'offres envisagé en 2020
- Démarrage des prestations appel d'offres : printemps 2021

Objet : arrosage des points de végétalisation sur l'espace public



Prestations

- arrosage sur l'espace public des jardinières (2 200 pleine terre et 2 900 en pot) en renfort des prestations réalisées en régie par la Ville
- petit entretien horticole (taille annuelle)
- enlèvement des déchets au pied des végétaux

Marché actuel

- 1 lot
- durée : 18 mois
- montants HT
 - minimum : 20 000€
 - maximum : 80 000€

04

**Comment répondre aux
consultations de la Ville ?
ACCES - CONSEIL - ATTENTES**

ACCÉDER AUX MARCHÉS FRANCILIENS

MAXIMILIEN : LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS FRANCILIENS

<https://www.maximilien.fr/espace-entreprises/>accès à l'Espace Entreprises)

- Une inscription simplifiée ;
- Accès à la programmation achats des collectivités d'IDF ;
- Inscription à l'alerte email automatique ;
- Bourse à la cotraitance / sous-traitance ;

AVOIR DES INFORMATIONS SUR LES GME : WWW.MAXIMILIEN.FR/

MAXIMILIEN : UN OUTIL POUR TOUS, DES OUTILS POUR VOUS

maximilien
LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS FRANCILIENS

ACCUEIL LE GIP MAXIMILIEN MISSION CLAUSES SOCIALES SERVICES AUX ACHETEURS ESPACE ENTREPRISES

20 décembre 2018 : Participez à notre Atelier Découverte pour disposer d'un profil acheteur

13 décembre 2018 : Participez à notre Atelier "Se préparer au Tout démat 2018"

22 novembre 2018 : Participez à notre Atelier "Se préparer au Tout démat 2018"

Voir toutes les actualités

Programmation achats
Bourse à la co/sous-traitance
Entrepreneurs ensemble
Partenaires
Schéma de promotion des achats publics responsables
L'Instance consultative du monde économique et social
Facturation électronique

Le portail des Marchés Publics Maximilien
Bienvenue sur le PORTAIL D'AVIS MAXIMILIEN

RECHERCHE RAPIDE

Retrouvez rapidement les marchés correspondant à vos critères de recherche en précisant le lieu d'exécution (en sélectionnant un ou plusieurs départements sur la carte ci-dessous), et/ou la catégorie principale, et/ou le mot clé de votre choix.

Catégorie principale:
— Toutes les catégories —

Mots clés:

Lancer la recherche

- Recherche avancée
- Rechercher une procédure restreinte
- Voir toutes les consultations
- Rechercher d'autres annonces

Programmation Achats et Réunion fournisseurs des membres du GIP Maximilien

Retrouvez ci-dessous les besoins à venir des acheteurs publics de Maximilien présentés en amont des phases de consultation :

Bourse à la co/sous-traitance

Une consultation vous intéresse, mais il vous manque une compétence, une qualification, vous êtes dans le secteur de l'IAE, du handicap, de l'ESS ?

Identifiez-vous et inscrivez-vous à la bourse à la co-traitance et à la sous-traitance sur le portail d'avis via le menu "Mon Compte > Description de l'activité".

La bourse à la co-traitance et à la sous-traitance a été imaginée face au constat qu'il est difficile pour les entreprises de répondre à l'intégralité de certains marchés publics du fait qu'il leur manque une compétence ou une spécialité.

CONSEILS - Comment répondre aux consultations ?

- **Seule : l'entreprise dispose des capacités et des moyens**
- **Cotraitance : groupement momentané d'entreprises (GME) : s'associer pour être plus pertinent** (formulaire DC1 à remplir)
 - ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités
 - ✓ Un choix en terme de responsabilité :
 - Le rôle de mandataire
 - Le rôle de cotraitant
 - Le groupement conjoint
 - Le groupement solidaire
- **Sous-traitance:** en sous-traitance, il n'existe aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique

CONSEILS - Comment répondre aux consultations ?

Les éléments de candidature

- ✓ N'oublier aucun document :
 - éléments permettant d'apprécier les capacités financières , techniques et professionnelles ;
 - en cas de de sous-traitance : fournir un engagement de mise à disposition de moyens du sous-traitant.

- ✓ Si des **niveaux minimaux de capacité** sont exigés :
 - Fournir la preuve de la capacité ;
 - Eventuellement l'obtenir à plusieurs :
 - former un groupement (GME) ;
 - faire appel à la sous-traitance.

CONSEILS - Comment répondre aux consultations ?

Les éléments de l'offre

- Une lecture attentive des pièces ;
- Un mémoire technique circonstancié au vu des critères et des besoins ;
- Utiliser les cadres fournis par la Ville dans le dossier de consultation ;
- Transmettre tous les documents demandés.

LES ATTENTES DE LA VILLE DE PARIS

- Des solutions répondant aux besoins exprimés
- Identifier le meilleur rapport qualité/prix ;
- Un mémoire technique qui décrit clairement l'offre des candidats
 - Un document exhaustif et clair ;
 - Un document qui respecte impérativement le cadre de réponse fourni par la Ville ;

FOCUS SUR :

- **LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS**
- **LES ETAPES ENTRE L'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ ET L'ÉMISSION DU PREMIER BON DE COMMANDE OU ORDRE DE SERVICE**
- **LES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS À FOURNIR PAR LES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES**

LA DEMATERIALISATION – INFORMATION ET CONSEILS

- **POUR TOUTES LES CONSULTATIONS LANCEES DEPUIS LE 1^{er} OCTOBRE 2018, SEULS LES PLIS ELECTRONIQUES SONT ACCEPTEES ;**
- **TESTER VOTRE CONFIGURATION EN LIGNE ;**
- **PAS DE SIGNATURE EXIGEE AU MOMENT DU DEPOT DE PLI ;**
- **COPIE DE SAUVEGARDE**

LA DEMATERIALISATION - Quelle signature électronique ?

LA SIGNATURE EST EXIGEE POUR L'ATTRIBUTAIRE UNIQUEMENT

QUELLES PIECES ?

- **ACTE D'ENGAGEMENT**
- **MISE AU POINT LE CAS ECHEANT**
- **DC4 (ACTE DE SOUS-TRAITANCE) LE CAS ECHEANT**



LA SIGNATURE ELECTRONIQUE NECESSITE L'ACQUISITION D'UN CERTIFICAT ELECTRONIQUE.

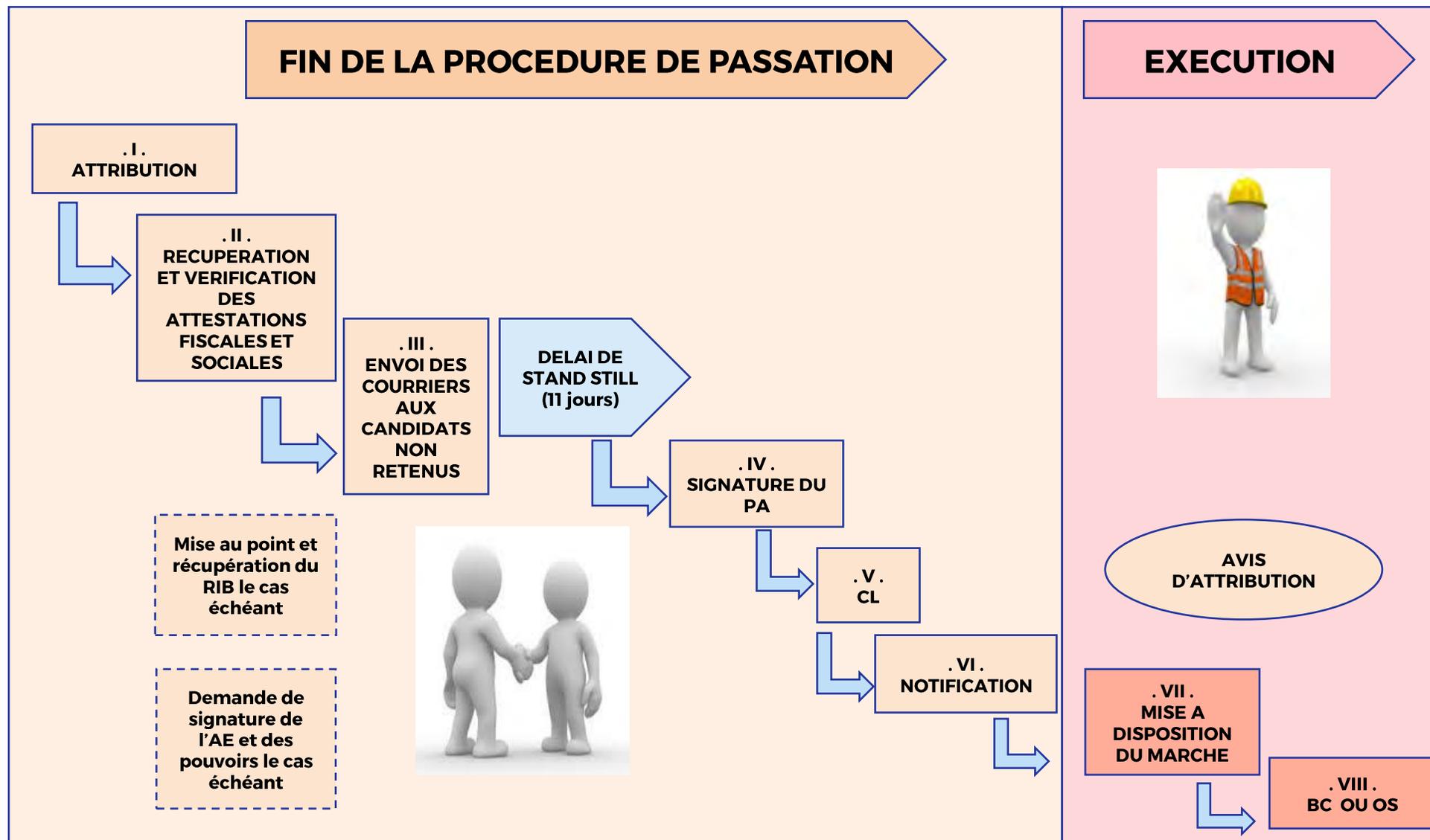
CELUI-CI EST NOMINATIF ET CONTRÔLE :

- **LA PERIODE DE VALIDITE**
- **LA CHAINE DE CERTIFICATION**
- **LA NON REVOCATION**
- **LA NON REPUDIATION**

OBTENIR LA SIGNATURE

- **<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-publication-version-3-janvier-2019-des-guides-tres-pratiques-pour-accompagner>**

LES ETAPES ENTRE L'ATTRIBUTION ET L'ORDRE DE SERVICE



LES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES

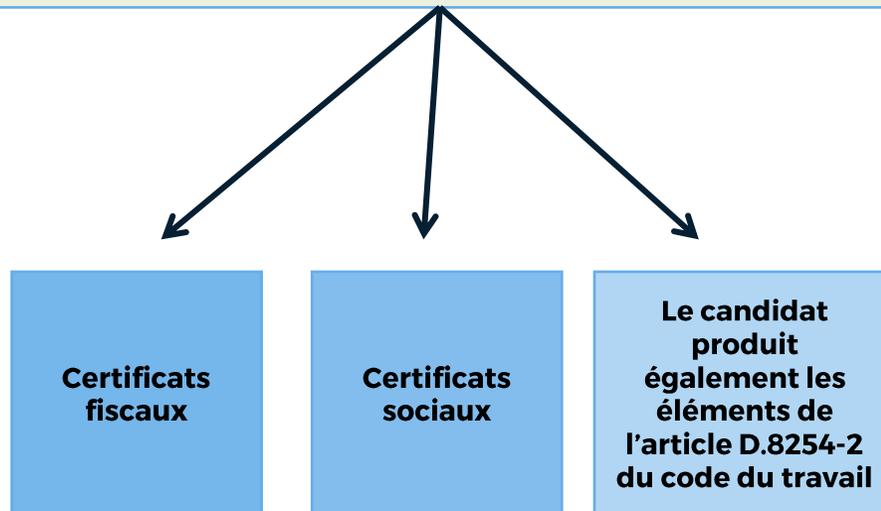
LES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE RETENU

- ✓ Ces documents sont à remettre uniquement par l'entreprise retenue **au moment de l'attribution et avant la notification** du marché.
- ✓ Ces documents sont nécessaires car ils prouvent qu'elle est à jour dans toutes ses obligations sociales et fiscales.

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT, ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE D'UN MARCHÉ PUBLIC, ETABLI EN FRANCE

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT, ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE D'UN MARCHÉ PUBLIC, ETABLI EN FRANCE

Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale et a acquitté les impôts, taxes, contributions ou cotisations exigibles :



Un extrait du registre pertinent

- un extrait K,
- un extrait K bis,
- un extrait D1,
- un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

<http://www.infogreffe.fr> ou
<http://www.extraitkbis.com>

Une copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Une attestation sur l'honneur que la société ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner

Ressources utiles

Sur paris.fr - <https://www.paris.fr/professionnels>

1-Demande de contact avec un acheteur de la Ville

https://teleservices.paris.fr/sourcing/jsp/site/Portal.jsp?page=form&id_form=3://

2- Création d'alerte mail sur Maximilien

<https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

3- La plaquette fournisseur de la Direction des Finances et des Achats

[Plaquette DFA SDA](#)

4- Fiches pratiques : le [GME](#), le téléchargement d'un [dossier de consultation](#) (DCE), la [création des alertes mails](#), la [plateforme de dématérialisation des marchés publics francilien Maximilien](#)

5- Bourse à la co/sous-traitance sur Maximilien

<https://www.maximilien.fr/bourse-a-la-co-sous-traitance/>

6- Portail Paris Fournisseur réservé aux titulaires de nos marchés

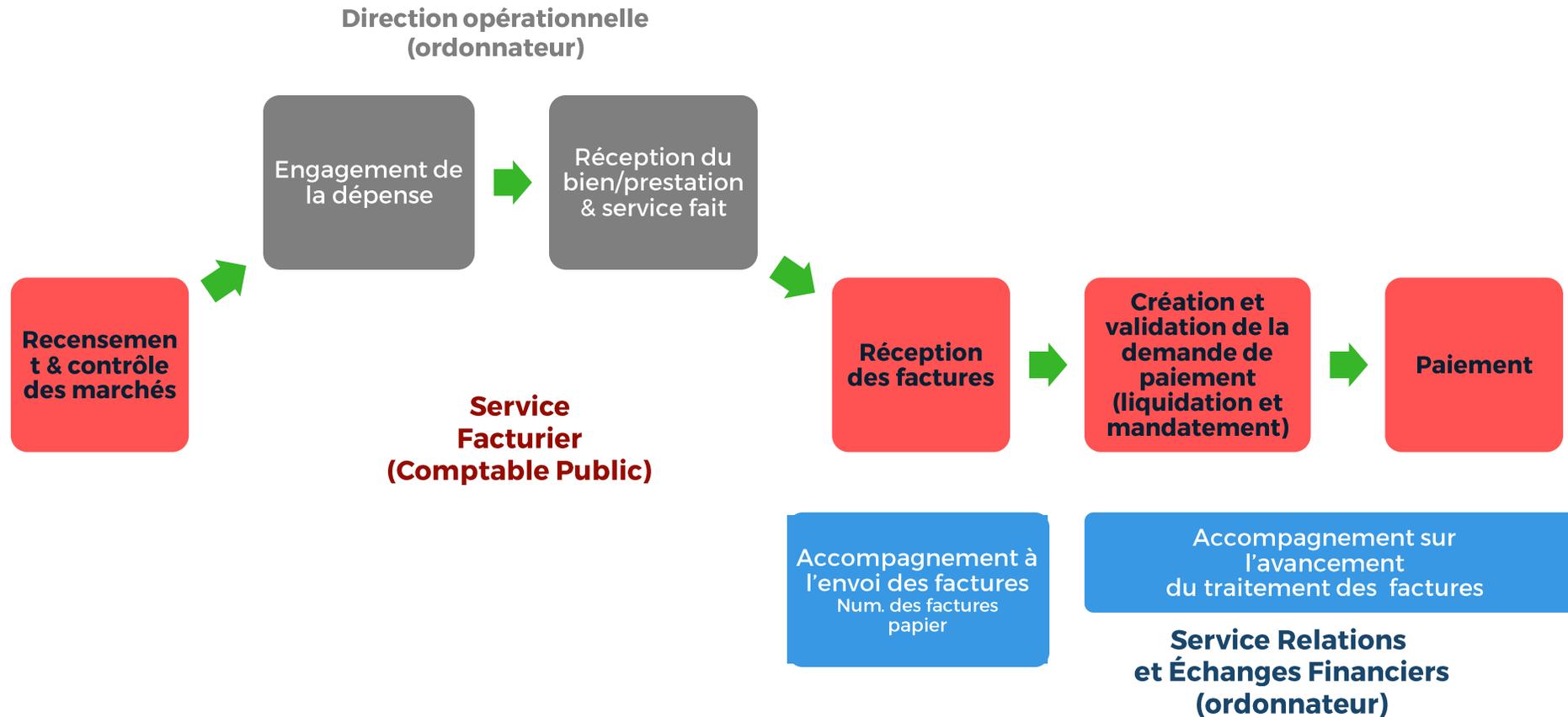
<http://fournisseurs.paris.fr/portail>

05

Suivi de vos Factures et Paiements

Suivi de vos factures et paiements

Deux services qui travaillent avec vous

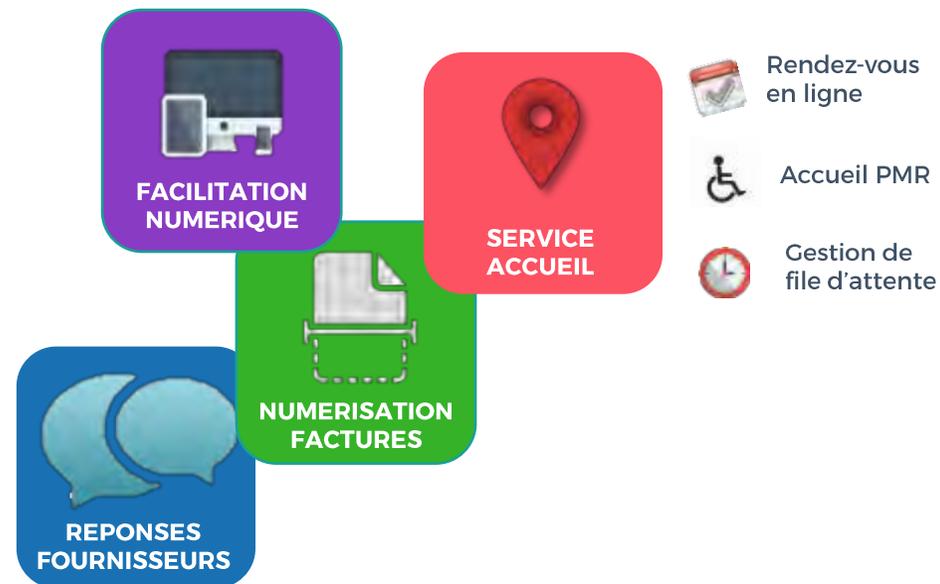


Suivi de vos factures et paiements

Un service qui travaille avec les usagers financiers

- Création en 2017
- Sur la sphère fournisseur :
 - Accompagne le passage à la dématérialisation
 - Traite dans son centre de numérisation les reliquats papier
 - Répond aux relances ou saisines reçues par courrier ou par courriel.
- Depuis 2018, le service est renforcé par un accueil physique :

6 avenue de la Porte d'Ivry
(accueil de préférence sur [rendez-vous](#), ce qui permet de préparer des éléments de réponse)



Pour consulter l'ouverture du site

<https://www.paris.fr/equipements/service-relations-et-echanges-financiers-sref-accueil-usagers-financiers-et-professionnels-19151>

Suivi de vos factures et paiements

Chorus Pro

Le passage à la facturation électronique

Loi du 3 janvier 2014 → Ordonnance du 26 juin 2014

Cadre de développement de la facturation électronique ainsi que le calendrier visant à rendre obligatoire la facturation électronique pour les émetteurs de factures à destination de l'Etat, des collectivités locales et de leurs établissements publics respectifs :



→ Mise en place d'une solution technique mutualisée permettant le dépôt, la réception et la transmission des factures électroniques . Mise **gratuitement** à la disposition des collectivités territoriales, des établissements publics et de l'ensemble des fournisseurs : **Chorus Pro**

Suivi de vos factures et paiements

En quelques chiffres



Réponse à 8000 courriers/an



Réponse à 11 000 courriels en 2018



Numérisation de 230 000 factures papier en 2018



Accueil de 11 000 usagers financiers (500 professionnels)

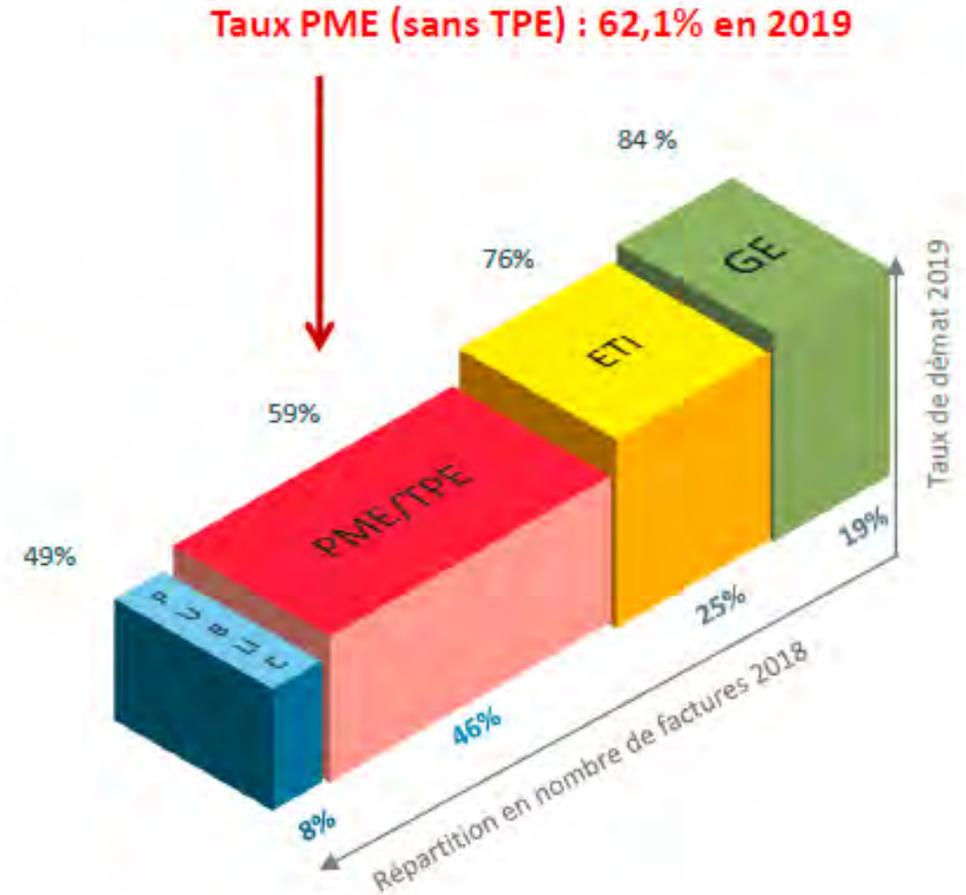
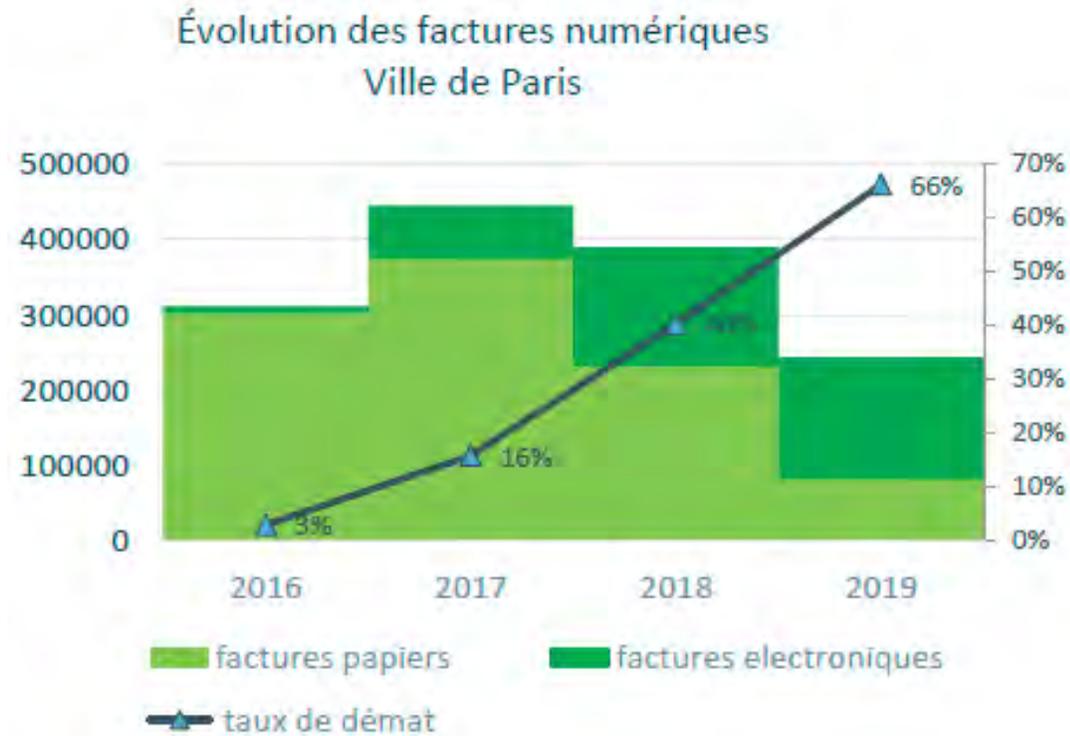
Suivi de vos factures et paiements

Les apports de Chorus Pro



Suivi de vos factures et paiements

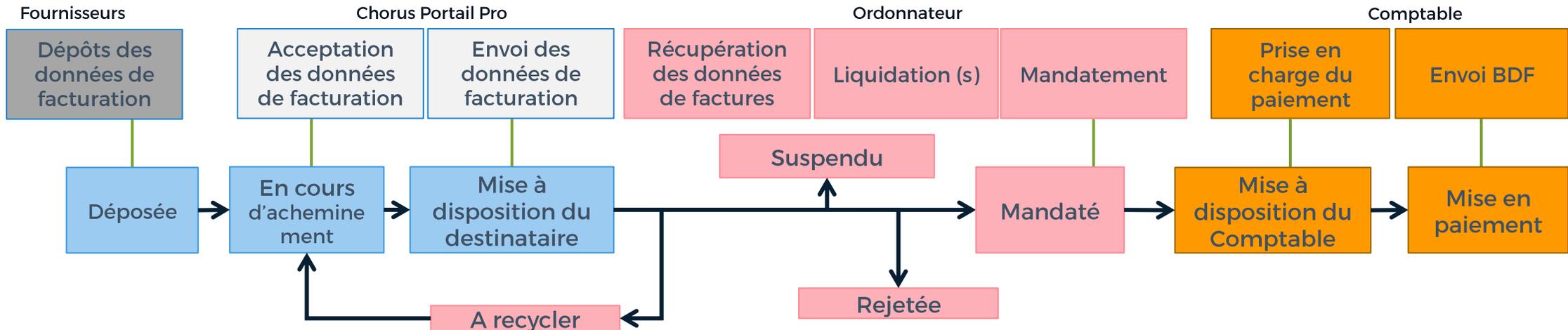
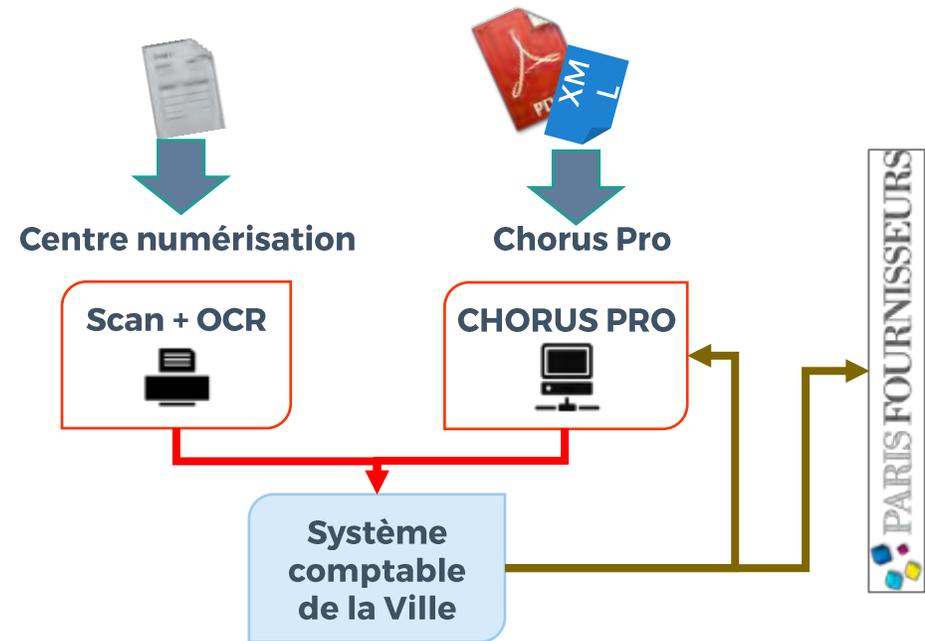
Chorus Pro un outil qui fonctionne !



Suivi de vos factures et paiements

Chorus Pro un outil qui fonctionne

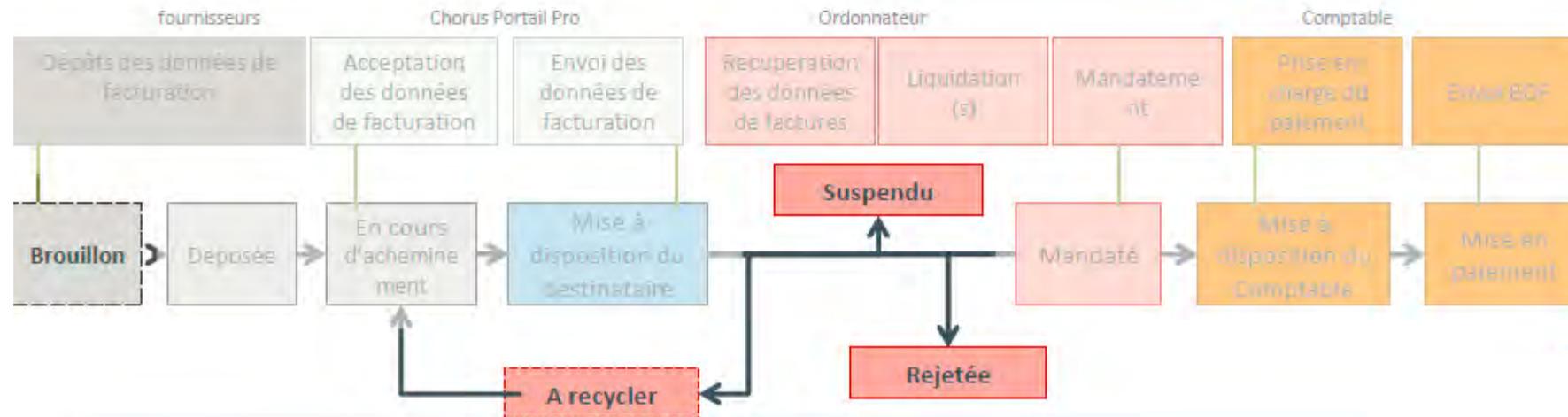
- Chorus Pro est entièrement intégré à la chaîne comptable (dématérialisation des factures depuis 2009)
- Les outils Ville permettent d'avoir une visibilité complète du traitement de vos factures : Dans Chorus Pro comme dans notre portail fournisseur.



Suivi de vos factures et paiements

Suivi de l'état des factures

- **Statut Brouillon** : Attention, à ce statut la facture n'est jamais arrivée auprès de la collectivité
- **Statut Rejetée** : C'est un statut définitif ; le fournisseur ne pourra plus déposer une facture avec le même numéro
- **Statut A recycler** : La facture disparaît du Chorus Pro de la collectivité ; seul le fournisseur peut agir dessus
- **Statut Suspendu** : Il faut que le fournisseur réenvoie la facture



Plusieurs liens utiles



Aller sur le site de Chorus Pro déposer vos factures

<https://chorus-pro.gouv.fr/>



Documentation Chorus Pro

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>



Aller sur l'espace Pro de Paris.fr, partie « Vos factures et leur suivi

<http://www.paris.fr/professionnels/l-entreprise-au-quotidien/vos-factures-et-leurs-suivis-4224>



Aller sur le portail fournisseurs de Paris

<https://fournisseurs.paris.fr/>



Prise Rendez-vous au service relation et échange Financiers

[https://u30-pr-v1-](https://u30-pr-v1-tom02.apps.paris.mdp/rdvsref/jsp/site/Portal.jsp?page=appointment&view=getViewAppointmentCalendar&id_form=25)

[tom02.apps.paris.mdp/rdvsref/jsp/site/Portal.jsp?page=appointment&view=getViewAppointmentCalendar&id_form=25](https://u30-pr-v1-tom02.apps.paris.mdp/rdvsref/jsp/site/Portal.jsp?page=appointment&view=getViewAppointmentCalendar&id_form=25)



Voir si le service d'accueil est ouvert

<https://www.paris.fr/equipements/service-relations-et-echanges-financiers-sref-accueil-usagers-financiers-et-professionnels-1915>



Saisir le SREF par courriel

DFA-servicefournisseurs@paris.fr

Le Service Facturier (SFACT)

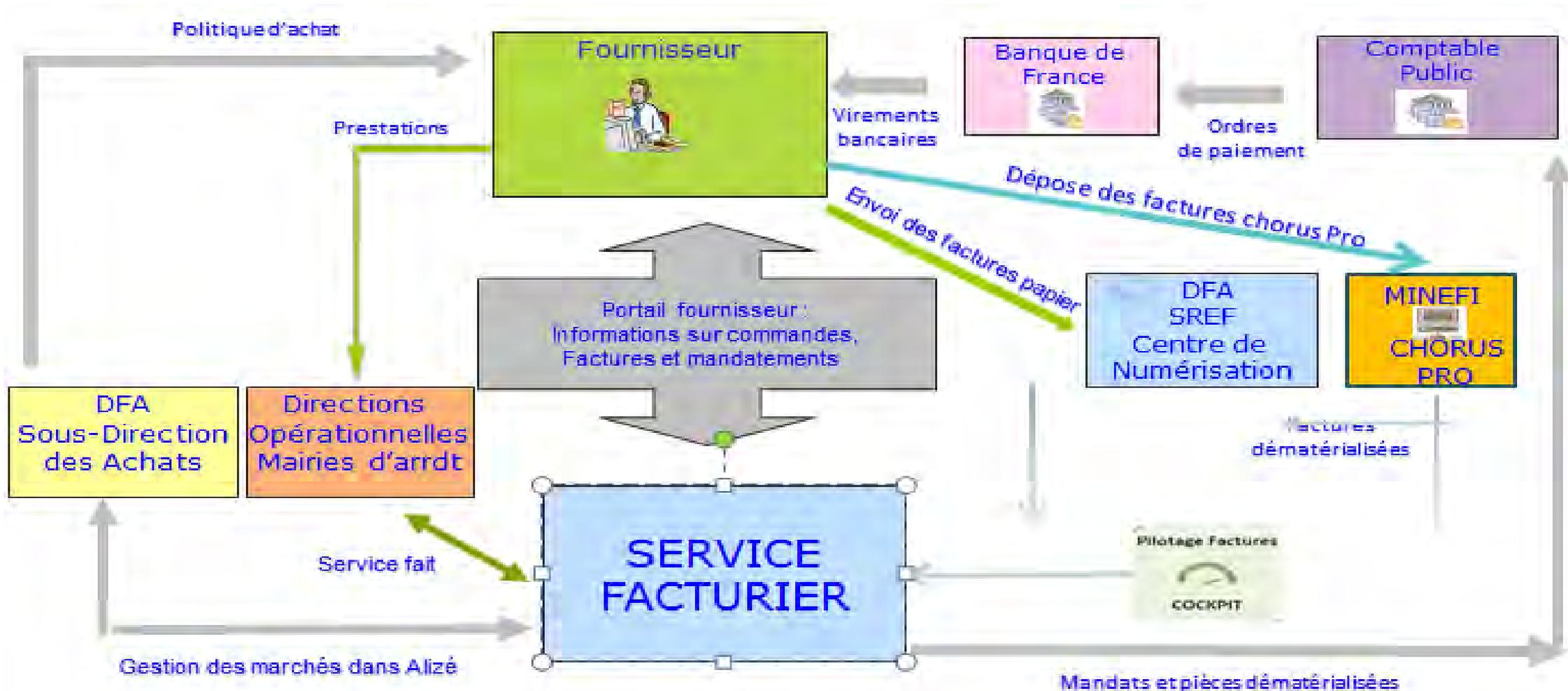
Le Service Facturier (SFACT) mis en œuvre à la Ville de Paris est un mode d'organisation de la dépense publique innovant dans le secteur public local

C'est un service partagé entre :

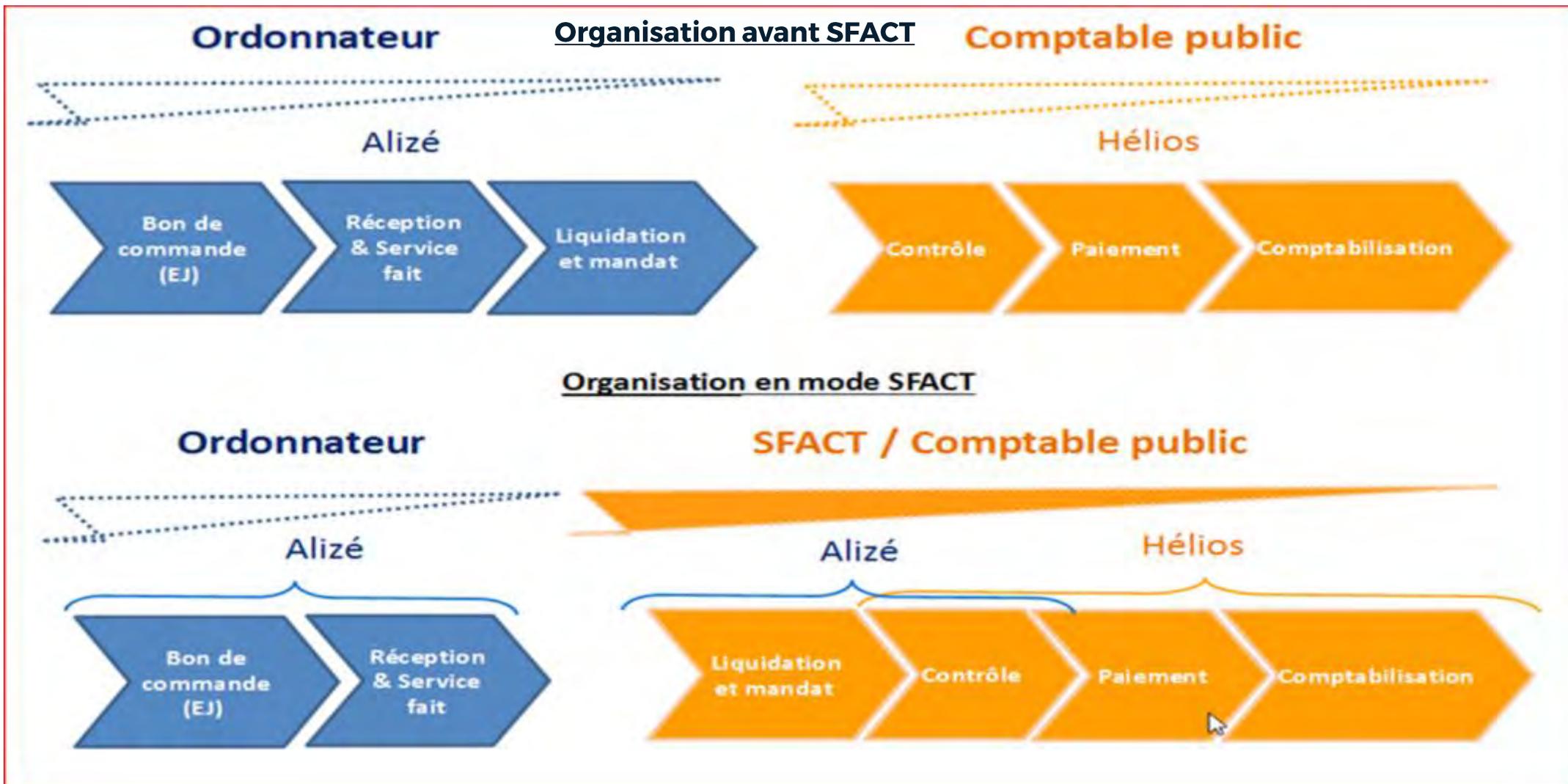
- ❑ une **collectivité territoriale**
- ❑ un **service de l'État**
- Il se trouve placé sous l'autorité du comptable public (minefi)
- Il représente ainsi deux entités juridiques et **dépasse les frontières traditionnelles** des administrations publiques, dans un souci d'efficience de l'action publique.
- **Le SFACT associe donc des agents relevant de deux fonctions publiques.**

Le Service Facturier (SFACT)

Une démarche de modernisation



Le Service Facturier (SFACT)



Le Service Facturier (SFACT)

Bilan 2 ans après sa mise en place

- **Fiabilisation du circuit de la dépense** par une harmonisation des procédures, un **meilleur pilotage** et une **professionnalisation** accrue des services;
- **Qualité comptable** améliorée; **Traçabilité et audibilité** renforcées;
- Relations avec les **fournisseurs** améliorée;

Le Service Facturier (SFACT)

La mise en place du SFACT constitue une étape majeure de la modernisation de la chaîne financière et comptable de la Mairie de Paris.

Cette **démarche d'amélioration** se poursuit par:

- ▶ Des travaux permettant **une plus grande automatisation de la chaîne de la dépense** (service fait présumé, liquidation automatique) & une diminution des **actes de faible montant**.
- ▶ Une démarche d'**amélioration de la qualité des comptes** : développer un **dispositif de contrôle interne** qui s'appuie sur la démarche de **certification des comptes** (exercice 2020).
- ▶ Un **plan de progrès ambitieux sur la recette** en lien avec les Directions, avec une cible in fine de **service mutualisée de la recette (VDP-DGFIP)** similaire aux principes du SFACT.

Le Service Facturier (SFACT)

En quelques chiffres (2018)



323 730 factures exploitables et 59 400 demandes de liquidation



505 300 liquidations



411 350 mandats 10,5 milliards €



1 670 titres de recettes 4 milliards €



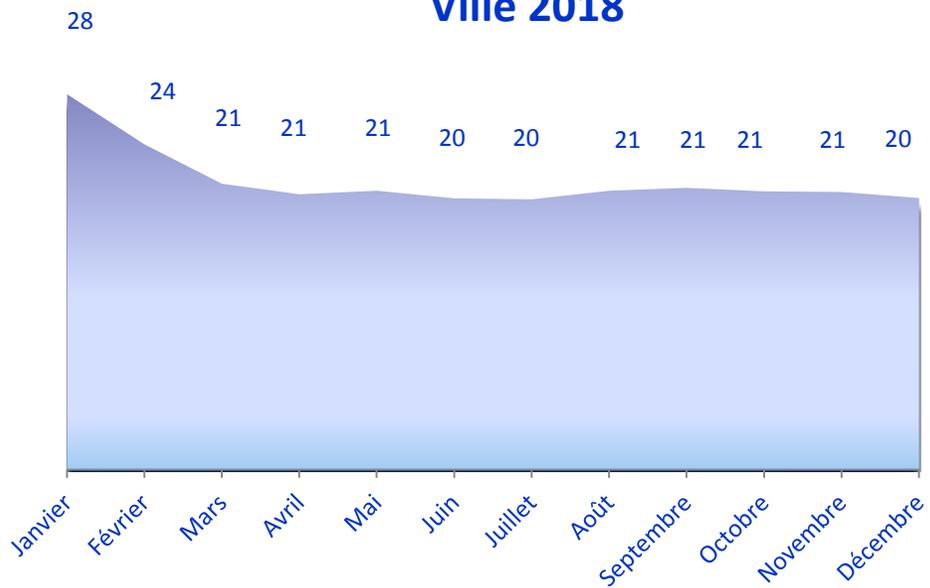
Un délai global de paiement de 20 jours



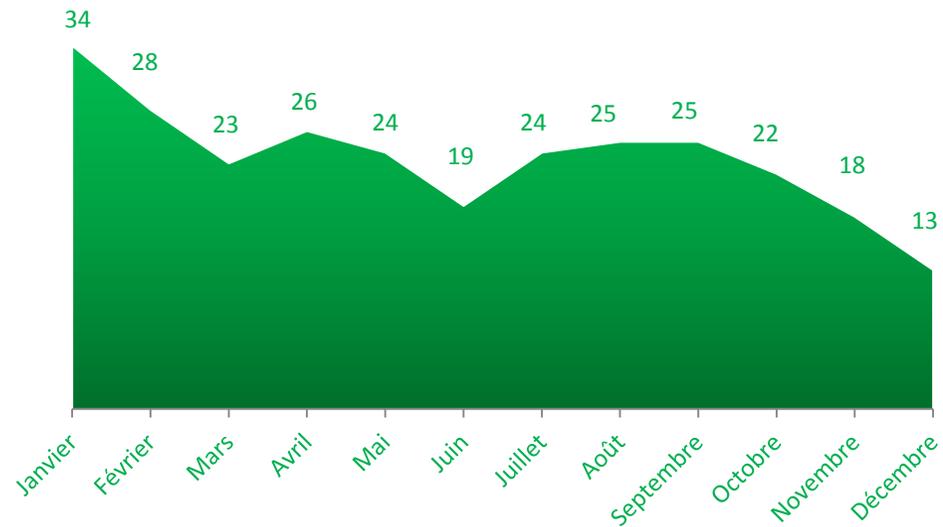
83 % des factures traitées en moins de 30 jours

Le délai global de paiement

Ville 2018



DEVE 2018



Le délai global de paiement

A fin septembre 2019

- Le délai cumulé DGP DEVE est de 22 jours avec près de 80% des factures payées en moins de 30 jours
- Le délai cumulé DGP Ville de Paris est de 23,50 jours des factures et 78% des factures payées en moins de 30 jours

06

Vos questions



1- Qui s'occupe des travaux et de l'entretien des toitures végétalisées et des cours Oasis dans les écoles?

Le MEVEM intègre déjà l'entretien des toitures végétalisées existantes. Ces prestations doivent répondre à des exigences de sécurité maximales. La création des cours Oasis consiste en la rénovation de certaines cours d'écoles avec la réfection du revêtement du sol de cour (revêtement clair), la création de points d'eau, d'espace ombragés et de plantations. La consultation pour la création de ces cours est actuellement en cours avec une date de remise des offres au 22 octobre 2019. Les espaces verts nouvellement créés à cette occasion seront entretenus comme n'importe quel espace vert situé dans les écoles : via le MEVEM.

Concernant les projets de création des toitures végétalisées, ils sont gérés par la Direction Constructions Publiques et Architecture (DCPA) et le Service des Sciences et Techniques du Végétal et de l'Agriculture Urbaine (SSTVAU) de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE).

2- Certains véhicules sont très difficiles à trouver dans des motorisations non Diesel et il n'existe que deux stations GNV dans Paris. Avez-vous conscience que les clauses seront difficiles à satisfaire?

La collectivité parisienne a choisi d'être précurseur dans le domaine environnemental et a conscience des difficultés rencontrées par les fournisseurs pour répondre aux ambitions fixées. Il appartient aux entreprises de réfléchir à des solutions alternatives aux véhicules thermiques et polluants (vélos, triporteurs, transports en commun). De plus, il est envisageable de recourir à la location longue durée pour les véhicules à moteur, voire à l'auto partage. Enfin, des aides financières peuvent être débloquées pour aider les entreprises à s'équiper. Des dérogations sont accordées au cas par cas, uniquement s'il n'existe pas d'alternative constructeur.



3- Avez-vous conscience que ces contraintes peuvent se répercuter sur les coûts proposés par les fournisseurs?

A l'heure actuelle il n'a pas été constaté de renchérissement manifeste des offres de prix dans les domaines impactés. La Direction des Finances et des Achats (DFA) est garante de la bonne utilisation des deniers publics et des impôts des parisiens, elle n'acceptera en aucun cas d'effectuer des achats qui ne rentreraient pas dans les budgets fixés par la mandature. De plus, la Ville compte sur un effet d'entraînement bénéfique entre les fournisseurs.

4- Vous avez parlé des motorisations concernant les véhicules, qu'en est-il pour le petit outillage? De l'essence type ASPEN sera-t-elle autorisée?

À ce stade, les réflexions sont toujours en cours concernant l'élaboration des clauses environnementales de la future consultation. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur ce point.